

2018

Rapport annuel
Service
Déchets



TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 3 |
| 1. La collecte..... | 3 |
| Collecte en Apport Volontaire..... | 3 |
| Le verre..... | 3 |
| Le textile..... | 4 |
| Collecte en porte à porte..... | 4 |
| Tonnages collectés..... | 5 |
| Renouvellement du marché de collecte et évolution du service..... | 7 |
| 2. Déchetteries..... | 8 |
| Descriptif..... | 8 |
| Enquête de satisfaction..... | 9 |
| Tonnages de déchetteries..... | 9 |
| Production de DMA..... | 12 |
| Mise aux normes de la déchetterie de Rozoy-sur-Serre..... | 12 |
| Incivilités sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre..... | 12 |
| Construction d’une nouvelle déchetterie sur la commune de Montcornet..... | 13 |
| Protection du travail isolé..... | 15 |
| Marchés déchetteries..... | 16 |
| 3. Prévention..... | 16 |
| Création d’une page Facebook..... | 16 |
| Sensibilisation à l’utilisation de l’eau du robinet..... | 16 |
| Sensibilisation des usagés..... | 17 |
| Compostage..... | 17 |
| Défi Famille Zéro Déchet..... | 17 |
| Dépôts sauvages..... | 17 |
| Prévention des déchets des entreprises..... | 17 |
| Zone de réemploi..... | 18 |
| Tarification incitative..... | 18 |

| | |
|---|----|
| 4. Coûts..... | 19 |
| Dépenses d'investissement..... | 19 |
| Déchetterie de Montcornet | 19 |
| Déchetterie de Rozoy-sur-Serre | 19 |
| Dépenses de fonctionnement | 19 |
| Collecte sélective..... | 20 |
| Déchetteries | 20 |
| Prévention | 22 |
| Autres | 22 |
| Recettes soutiens et reprise matériaux..... | 23 |
| Total..... | 23 |
| | |
| Table des illustrations..... | 25 |

INTRODUCTION

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) est un territoire de 30 communes comptant 7146 habitants soit 3726 foyers.

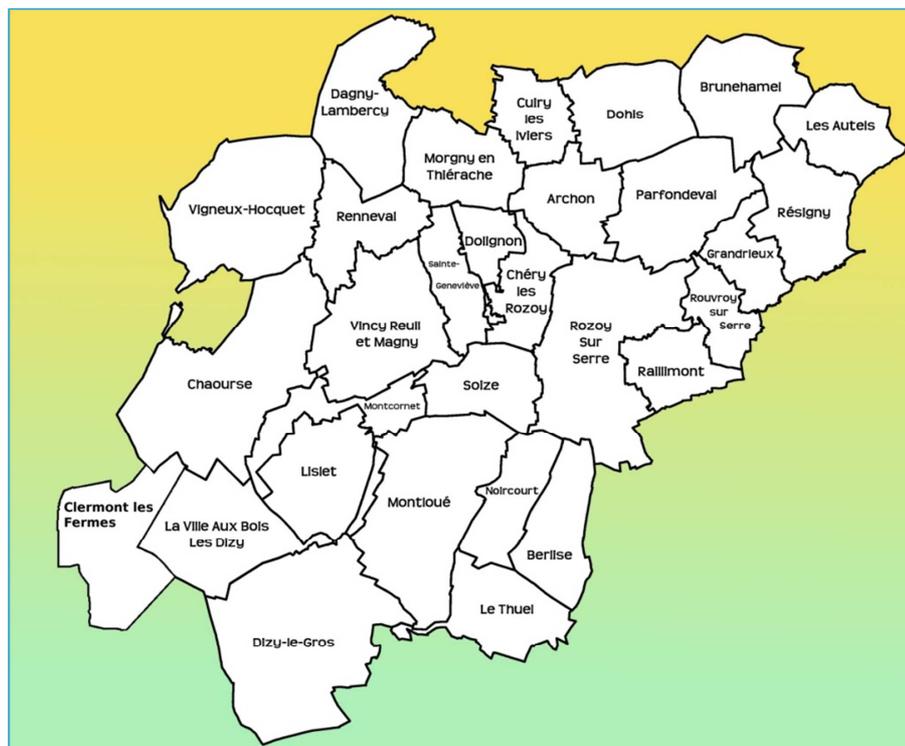


Figure 1 : carte du territoire de la CCPT

Les missions du service Déchets sont :

- La collecte et le traitement des déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire ;
- La gestion des déchetteries ;
- La sensibilisation dans un but de réduction des déchets.

1. LA COLLECTE

Sur l'ensemble du territoire, la collecte est composée d'une collecte en apport volontaire (AV) pour le verre et les textiles et d'une collecte en porte-à-porte (PAP) pour les ordures ménagères, le verre et les recyclables.

Collecte en Apport Volontaire

Le verre

18 bornes d'apport volontaire sont réparties sur le territoire.

Ces bornes sont collectées par l'entreprise MINERIS depuis le 01/12/2017.



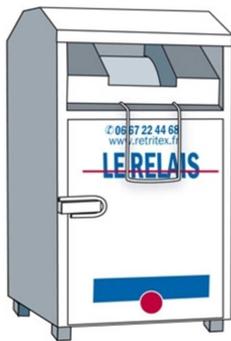
→ 4,226 tonnes de verre collectées en AV

L'objectif pour les années à venir serait de développer la collecte du verre en apport volontaire et de supprimer, d'ici mars 2021, la collecte du verre en porte à porte.

Afin d'inciter les habitants à mettre le verre dans les bornes d'apport volontaire, un partenariat a été signé avec la ligue contre le cancer : pour chaque tonne de verre collectée, 2,5€ seront reversés à la ligue.

La réalisation de panneaux pour ces bornes, leur affichage et la communication sur ce partenariat sont prévus pour 2019.

Le textile



→ 31,2 tonnes collectées par l'entreprise d'insertion Le Relais sur l'ensemble des bornes du territoire

Collecte en porte à porte

La collecte en porte-à-porte est assurée par la société Thiérache Environnement. Le camion de collecte passe une fois par semaine dans chaque commune et collecte simultanément :

- Le verre
- Les emballages
- Les ordures ménagères

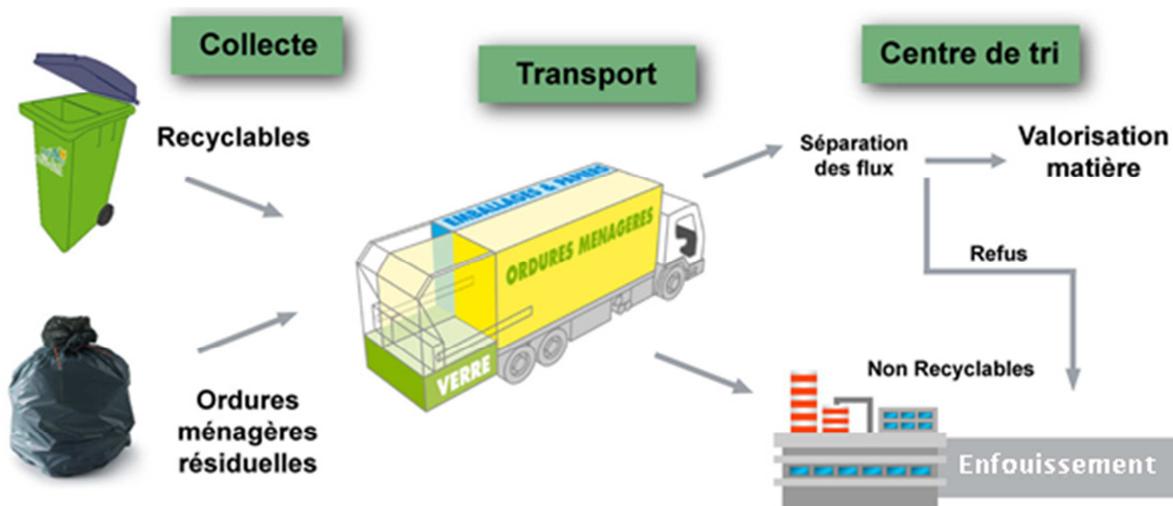


Figure 2 : schéma explicatif de la collecte en PAP

Tonnages collectés

Le tri des déchets recyclables ainsi que le traitement des ordures ménagères sont assurés par la société Recyclage des Vallées.

| Année | 2016 | | 2017 | | 2018 | |
|------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| Population | 7317 | | 7246 | | 7146 | |
| | Tonnes | Kg/hab | Tonnes | Kg/hab | Tonnes | Kg/hab |
| OM collectées | 1480,54 | 202,34 | 1482,18 | 204,55 | 1481,80 | 207.36 |
| Refus de tri | 58,55 | 8,00 | 49,94 | 6,89 | 66.19 | 9.26 |
| Total OMR | 1539,09 | 210,34 | 1532,12 | 211,44 | 1547,99 | 216,62 |

Figure 3 : Tableau de l'évolution des OMR collectées de 2016 à 2019

Depuis janvier 2018 une procédure a été mise en place afin de réduire les refus de tri. Lorsque le prestataire de collecte signale une erreur de tri, un courrier est envoyé à la personne, lui rappelant les consignes de tri. Si un 2^{ème} signalement a lieu à la même adresse, un agent du service Déchets se déplace afin d'évaluer la cause des erreurs de tri (mauvaise compréhension des consignes, bac trop petit, personne ne comprenant pas le français,...) et agit en conséquence. Si jamais le cas se présentait d'un foyer ne respectant pas les consignes après cette intervention il sera proposé la suppression du bac de tri après envoi d'un courrier recommandé.

En 2018, 75 courriers rappelant les consignes de tri ont été envoyés. Cependant, malgré ce travail, les refus de tri ne sont pas en baisse. Aussi, il a été demandé dans le prochain marché de collecte (débutant le 1^{er} mars 2019), que le prestataire nous fasse remonter au moins 10 adresses de foyers ayant commis des erreurs de tri.

On constate également que le taux d'ordures ménagères collectées est en augmentation. Ce chiffre est compliqué à expliquer au vu des nombreuses actions de prévention des déchets mises en place au cours de l'année 2018. On peut penser que certaines actions n'apporteront des résultats visibles que sur l'année 2019. Le travail de sensibilisation est dans tous les cas essentiel et doit perdurer. De plus, l'application de la tarification incitative serait un levier efficace pour réduire la production d'ordures ménagères des habitants.

| | 2016 | | 2017 | | 2018 | |
|--|---------|--------|---------|--------|---------|--------|
| | 7317 | | 7246 | | 7146 | |
| | Tonnes | Kg/hab | Tonnes | Kg/hab | Tonnes | Kg/hab |
| OM collectées | 1480,54 | 202,34 | 1482,18 | 204,55 | 1481,80 | 207,36 |
| Refus de tri | 58,55 | 8,00 | 49,94 | 6,89 | 66,19 | 9,26 |
| Emballages (sortie centre de tri) | 262,69 | 35,90 | 270,54 | 37,34 | 262,21 | 36,69 |
| Verre (AV + PAP) | 322,52 | 44,08 | 328,54 | 45,34 | 302,86 | 42,38 |
| Sous total Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) | 2124,30 | 290,32 | 2131,20 | 294,12 | 2113,06 | 295,70 |

Figure 4 : Tableau des OMA collectées de 2016 à 2019

On constate que les tonnages de verre sont en baisse. Cette baisse par rapport à l'année 2017 peut en partie s'expliquer par la collecte en apport volontaire. Courant 2016, des soucis avec le prestataire de collecte ont fait que les bornes à verre n'ont pas été collectées. Le verre s'est donc accumulé dans ces bornes et, en 2017, une importante quantité de verre a été ramassé. Le taux de verre de 2017 comprend donc les tonnages non collectés en 2016. Le tableau ci-dessous détaille les tonnages de verre collectés en porte à porte et en apport volontaire en 2017 et 2018.

| Année | 2017 | | 2018 | |
|-----------------------|--------|--------|--------|--------|
| Population | 7246 | | 7146 | |
| | Tonnes | Kg/hab | Tonnes | Kg/hab |
| Verre collecté en PAP | 313,06 | 43,20 | 298,63 | 41,79 |
| Verre collecté en AV | 15,48 | 2,13 | 4,226 | 0,59 |
| Total | 328,54 | 45,29 | 302,86 | 42,38 |

Figure 5 : Tableau des tonnages de verre collectés

Renouvellement du marché de collecte et évolution du service

Le schéma de collecte de la CCPT a l'avantage d'offrir un service de qualité aux usagers avec de nombreux flux collectés en porte-à-porte. Cependant, en plus d'être onéreuse, cette collecte, et plus spécifiquement la collecte des ordures ménagère en sac n'est pas conforme aux recommandations du CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) et pose des problèmes d'hygiène et de sécurité. C'est pourquoi la CCPT va mener en 2019 une étude sur l'optimisation du service Déchets. Le marché de collecte tri et traitement des déchets ménagers et assimilés sera renouvelé en février 2019 pour une période de 2 ans. Ce qui laissera à la CCPT deux années pour mener cette étude, choisir des évolutions de service et les mettre en œuvre.

Différentes pistes d'optimisation seront étudiées dans le cadre de cette étude et notamment la conteneurisation des ordures ménagères, la collecte des biodéchets en porte-à-porte, la collecte du verre en apport volontaire,...

La question du passage à l'extension des consignes de tri se posera également. La date réglementaire de passage à l'extension des consignes de tri est 2022. Lors du prochain renouvellement de marché (2021), la CCPT devra exiger de son prestataire qu'il soit en mesure de trier tous les plastiques mais également qu'il soit agréé par CITEO afin de pouvoir bénéficier de soutiens. Cette exigence pourrait diminuer le nombre de prestataire en mesure de répondre à notre appel d'offres. Il sera important de se rapprocher des centre de tri en mesure de traiter nos déchets recyclables afin d'envisager tous les scénarios.

De plus, avec le passage aux extensions de consignes de tri, le volume à mettre dans le compartiment de tri va augmenter, il faudra donc mener une réflexion sur l'évolution des bacs de collecte.

2. DECHETTERIES

Descriptif

Le territoire compte 2 déchetteries : la déchetterie de Rozoy-sur-Serre et la déchetterie de Montcornet. Un gardien par déchetterie assure la surveillance et l'accompagnement des usagers.

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

| | MONTCORNET | | ROZOY-SUR-SERRE | |
|-----------------|--------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| | <i>Matin</i> | <i>Après-midi</i> | <i>Matin</i> | <i>Après-midi</i> |
| Lundi | 9h30-12h00 | - | 9h30-12h00 | 13h30-17h30 |
| Mardi | 9h30-12h00 | 13h30-18h00 | - | - |
| Mercredi | - | 13h30-18h00 | 9h30-12h00 | - |
| Jeudi | - | - | 9h30-12h00 | 13h30-17h30 |
| Vendredi | 9h00-12h00 | 13h30-18h00 | - | 13h30-17h30 |
| Samedi | 9h00-12h00 | 13h30-18h00 | 9h30-12h00 | 13h30-17h30 |

Figure 6 : Horaires d'été des déchetteries

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

| | MONTCORNET | | ROZOY-SUR-SERRE | |
|-----------------|--------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| | <i>Matin</i> | <i>Après-midi</i> | <i>Matin</i> | <i>Après-midi</i> |
| Lundi | 9h30-12h00 | - | 9h30-12h00 | 13h30-17h30 |
| Mardi | 9h30-12h00 | 13h30-17h00 | - | - |
| Mercredi | - | 13h30-17h00 | 9h30-12h00 | - |
| Jeudi | - | - | 9h30-12h00 | 13h30-17h30 |
| Vendredi | 9h00-12h00 | 13h30-17h00 | - | 13h30-17h30 |
| Samedi | 9h00-12h00 | 13h30-17h00 | 9h30-12h00 | 13h30-17h30 |

Figure 7 : Horaires d'hiver des déchetteries

Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction sur les déchetteries a été envoyée à l'ensemble des habitants par le biais du journal intercommunal en octobre 2018. L'analyse des réponses des usagers ainsi que les données de fréquentation remplies par les gardiens, permettront de proposer de nouveaux horaires au 1^{er} semestre 2019.

Les éléments suivants se dégagent :

- Pendant la période estivale, la déchetterie de Montcornet est ouverte jusque 18h. Sur l'ensemble de la période estivale, 7 personnes se sont présentées entre 17h30 et 18h. Aussi il paraît plus pertinent de fermer les déchetteries à 17h30 toute l'année.
- Plusieurs usagers ayant demandé que les déchetteries ouvrent plus tôt, il sera proposé une ouverture à 8h dans chaque déchetterie
- Les horaires de la déchetterie de Rozoy seront diminués au profit de celle de Montcornet
- Enfin par soucis de simplification, les horaires seront uniformisés

Tonnages de déchetteries

Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

| Type de déchets | Montcornet | Rozoy | Total général |
|----------------------------------|----------------|---------------|----------------|
| Encombrants | 332,66 | 220,70 | 553,36 |
| Déchets verts | 260,18 | 156,88 | 417,06 |
| Bois | 78,90 | 56,68 | 135,58 |
| Gravats | 86,14 | 40,60 | 126,74 |
| Déchets d'éléments d'ameublement | 76,36 | | 76,36 |
| Cartons | 51,48 | 22,60 | 74,08 |
| D3E | 41,72 | 16,13 | 57,85 |
| Plastiques rigides | 29,24 | 14,34 | 43,58 |
| Ferrailles | 26,74 | 5,52 | 32,26 |
| Déchets Dangereux | 11,71 | 4,54 | 16,24 |
| Pneus | 12,01 | | 12,01 |
| Huiles végétales | 0,36 | | 0,36 |
| DASRI | 0,11 | | 0,11 |
| Total général | 1007,59 | 537,99 | 1545,58 |

Figure 8 : Répartition des tonnages par flux et par déchetterie

| | 2017 | 2018 |
|-----------------------|----------------|----------------|
| Rozoy | 570,91 | 537,99 |
| Montcornet | 897,32 | 1007,59 |
| Total (tonnes) | 1468,23 | 1545,58 |
| Total (kg/hab) | 202,63 | 213,30 |

Figure 9 : Evolution des tonnages collectés en déchetterie

Les tonnages réceptionnés sur la déchetterie de Rozoy sont au total 47% inférieurs à ceux de la déchetterie de Montcornet.

Par rapport à l'année 2017, on constate une hausse des tonnages sur la déchetterie de Montcornet. Cependant sur la déchetterie de Rozoy, les tonnages sont en baisse. Cette baisse peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- La fermeture de la déchetterie de Rozoy sur plusieurs périodes, à savoir juillet pour la construction de murets (2 semaines), août pour la pose de gardes-corps (1 semaine), septembre-octobre suite à l'incendie du conteneur à DDS (1 mois)
- Des actions de prévention des déchets et notamment l'ouverture d'une zone de réemploi sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre. L'hypothèse que cette zone aurait entraîné une baisse significative des déchets est réaliste. Cette zone a pour but de détourner les encombrants. Hors la baisse de tonnage sur cette déchetterie entre 2017 et 2018 représente 33,9 tonnes et la baisse d'encombrants couvre à elle seule 30 tonnes.

Il est important de continuer à travailler à une baisse des déchets et notamment à la diminution des encombrants car, comme on peut le voir sur les 2 graphiques ci-dessous, en plus de représenter une importante part du tonnage, les encombrants sont les déchets dont le coût est le plus important.

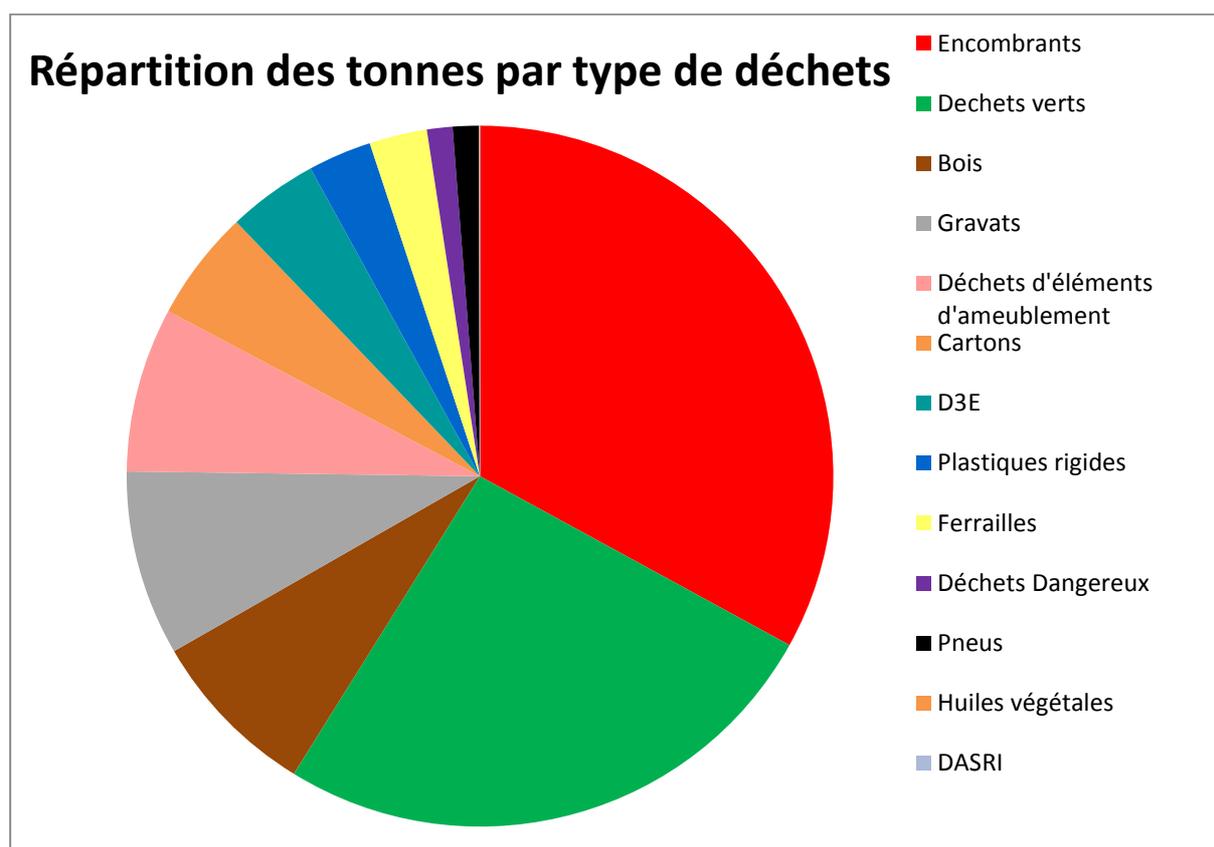


Figure 10 : Répartition des tonnages et des coûts des différents flux de déchets

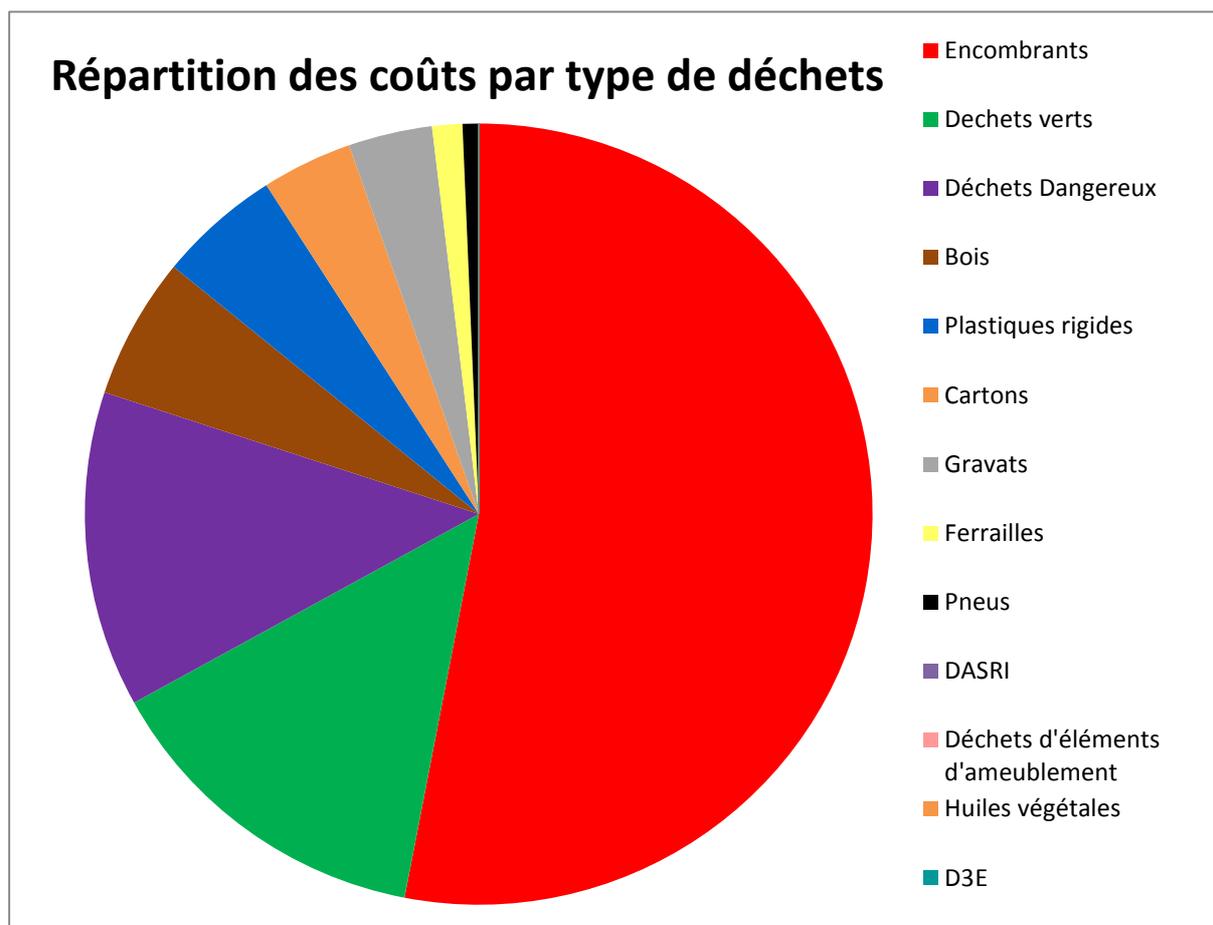


Figure 11 : Répartition des coûts des différents flux de déchets

Afin de diminuer la part d'encombrants, les actions mises en place en 2019 seront :

- La création d'une zone de réemploi sur la nouvelle déchetterie de Montcornet
- Le développement de nouvelles filières (plâtre et huisseries notamment) permettant de valoriser une plus grande part des encombrants
- L'étude de la mise en place d'une benne éco-mobilier sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre

Les déchets verts représentent à la fois en tonnes et en coût, le 2^{ème} flux de déchets le plus important. Pour réduire les quantités de déchets verts, du broyage est déjà opéré en déchetterie. Cependant, pour réduire encore les déchets verts, d'autres actions peuvent être mises en place comme le co-compostage en partenariat avec les agriculteurs du territoire ou la méthanisation. Le développement d'un de ces projets permettrait de détourner la fraction tontes des déchets verts. Cette possibilité a été intégrée dans les plans de la future déchetterie de Montcornet, sur laquelle il a été prévu un nombre de quais suffisants pour pouvoir mettre à quai une benne déchets verts hors tontes et une benne réservée aux tontes.

Production de DMA

Les DMA (Déchets ménagers et Assimilés) englobent l'ensemble des déchets produits (OMA + déchets de déchetteries). La Loi de Transition Énergétique fixe comme objectif une réduction de 10% des DMA de 2010 à 2020. Il faudrait donc atteindre les 458.93kg/hab de DMA d'ici 2020. Au vu des chiffres actuels et de la tendance global d'augmentation de la quantité de déchets produits, cet objectif semble difficile à atteindre.

| Année | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Qté (kg/hab) | 484.85 | 484.20 | 465.52 | 452.85 | 464.53 | 468.63 | 513.71 | 507.33 | 511,98 |

Figure 12 : Evolution de la production de DMA

Mise aux normes de la déchetterie de Rozoy-sur-Serre

Depuis fin 2017 et suite à un contrôle en juillet 2017 relevant plusieurs non-conformités majeures sur la déchetterie de Rozoy, des travaux de mises aux normes ont été entrepris. En 2017, un conteneur à déchets dangereux avec bacs de rétention avait été acquis. Les mises aux normes ont continué en 2018 avec l'installation de garde-corps, mise en place d'une signalétique sur le haut de quai, l'affichage des consignes de sécurité du site, la création d'une réserve incendie, la plantation d'une haie défensive, la tenue d'un registre des déchets sortants et l'analyse des rejets d'eaux pluviales.

Pour 2019, sont prévus l'installation d'un grillage dans le fond de la déchetterie, la mise en place de panneaux signalétiques sur le bas de quai, et la signalisation au sol (sens de circulation).

Incivilités sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre

Sur la déchetterie de Rozoy, des incivilités et vols sont régulièrement constatés. Des dégradations du grillage sont régulièrement commises. Le 11 juillet 2018, des individus ont mis le feu à la benne cartons. Puis le 25 septembre 2018 un autre incendie criminel a eu lieu, avec un départ de feu dans le conteneur à déchets dangereux et un dans le local sous le bureau du gardien. Cela générant des fumées denses, les pompiers ont fracturés la porte du bureau du gardien afin de pouvoir aérer les locaux. Cet incendie a généré des coûts importants qui sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

| | Entreprise | Montant (HT) | Montant (TTC) |
|---|-------------------|--------------|---------------|
| Conteneur | AGEC | 10325,00€ | 12390,00€ |
| Electricité conteneur | Dupont | 1564,00€ | 1876,80€ |
| Bacs de stockage des DMS | Chimirec | 2109,50€ | 2531,40€ |
| Transpalette | Frankel | 315,00€ | 376,74€ |
| Porte et fenêtre | Olivier Coquisart | 3017,00€ | 3620,00€ |
| Macadam | TP Orfani | 1505,00€ | 1806,00€ |
| Grillage et poteaux | Gedimat | 135,73€ | 166,88€ |
| Electricité barrière et local gardien | Dupont | 1160,00€ | 1392,00€ |
| Collecte et traitement des eaux souillées et déchets brûlés | Chimirec | 2943,60€ | 3237,96€ |
| Porte du bas | Olivier Coquisart | 2760,00€ | 3312,00€ |
| TOTAL | | 25834,83€ | 30709,78€ |

Figure 13 : Etat des dépenses suite à l'incendie sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre

Construction d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Montcornet

La déchetterie actuelle de Montcornet n'est pas du tout fonctionnelle par rapport au nombre d'usagers qu'elle draine. Le quai ne permet pas de développer de nouvelles filières de valorisation, l'aménagement des différentes zones de dépôt au sol (branches, gravats, pneus...) est dangereux et insuffisamment signalé et sécurisé. Le terrain actuel ne permet pas une extension suffisante pour satisfaire les nouveaux besoins. C'est pourquoi, après plus d'un an d'étude avec le bureau d'études Anetame, les élus ont fait le choix d'une construction neuve sur un autre terrain. L'objectif de cette nouvelle déchetterie est d'être en capacité d'accueillir une quantité de déchets bien plus importante qu'actuellement, en diminuant sensiblement le service sur Rozoy.

La future déchetterie intégrera les éléments suivants :

- Les apports en déchetteries ne cessent d'augmenter. Afin de pouvoir absorber ces flux tout en maîtrisant les coûts, il convient d'avoir des bennes plus grandes et des infrastructures permettant d'accueillir et stocker de plus grandes quantités de déchets. De plus, la communauté de communes étudiant actuellement le passage en tarification incitative, cela est susceptible d'entraîner une augmentation des apports en déchetteries. Ces apports sont donc à anticiper et la structure se doit d'y être adaptée.
- Cette nouvelle déchetterie intégrerait un local de 80m² entièrement dédié au réemploi. Les usagers seront invités à y déposer les objets, meubles, matériaux apportés en déchetterie mais réutilisables. S'ils ne sont pas récupérés dans le mois suivant, ils seront remis dans le circuit déchets. Cette mesure entre dans le cadre du programme zéro déchet zéro gaspillage et des orientations d'économie circulaire
- Il y a une volonté de développer de nouvelles filières afin de valoriser davantage de déchets. Cela nécessite d'avoir plus d'espace que sur le site actuel. Ces nouvelles filières (plâtre par exemple) permettrait de détourner des déchets du flux des encombrants ce qui aurait une incidence environnementale (augmentation du taux de valorisation) et économique (coût de traitement du plâtre inférieur à celui des encombrants). De même, les déchets verts pourraient être scindés en 2 bennes : une pour les tontes et une pour les petits branchages. Ainsi les tontes pourraient être

valorisées localement en méthanisation ou co-compostage. Le bénéfice serait également environnemental et économique (traitement local donc diminution des coûts et de l'impact environnemental du transport).

- Toutes les normes de sécurité seront appliquées sur le nouveau site (garde-corps, cheminement piéton, protection incendie, isolement des eaux souillées...). Il y aura également une séparation des flux usagers et prestataire sur le site (à l'exception de la file d'attente et de la voie de sortie qui seront mutualisées afin de diminuer les coûts d'aménagement), qui en plus de répondre à des exigences de sécurité (grille ADEME), permettra de fluidifier la circulation sur le site.

- Les locaux sanitaires respecteront également les dernières normes en vigueur (accès PMR, douche, vestiaire,...)

- Enfin le nouveau site intègrera des réserves foncières permettant des extensions. De plus, l'ensemble du terrain ne sera pas utilisé, le bas des parcelles serait libre, ce qui laisserait la place pour de futurs aménagements (plateforme de compostage...).

Cette construction permettrait donc d'avoir une déchetterie au fonctionnement optimal et respectant les normes de sécurité en vigueur. De plus nombreux flux seront triés et elle présenterait une capacité permettant d'absorber l'ensemble des déchets du territoire.

- Le contrôle d'accès permettra d'identifier les usagers et de distinguer les particuliers des professionnels. En fonction de la solution retenue, et des souhaits des élus, il permettra éventuellement de limiter, dans certains cas, l'accès au site, et d'identifier le type et la quantité de déchets apportés. De plus, la CCPT souhaite travailler avec les communautés de communes voisines sur un système permettant d'accepter les usagers des EPCI limitrophes. Les modalités de cette mutualisation ne sont pas encore définies, mais elle sera proposée sur les deux déchetteries.

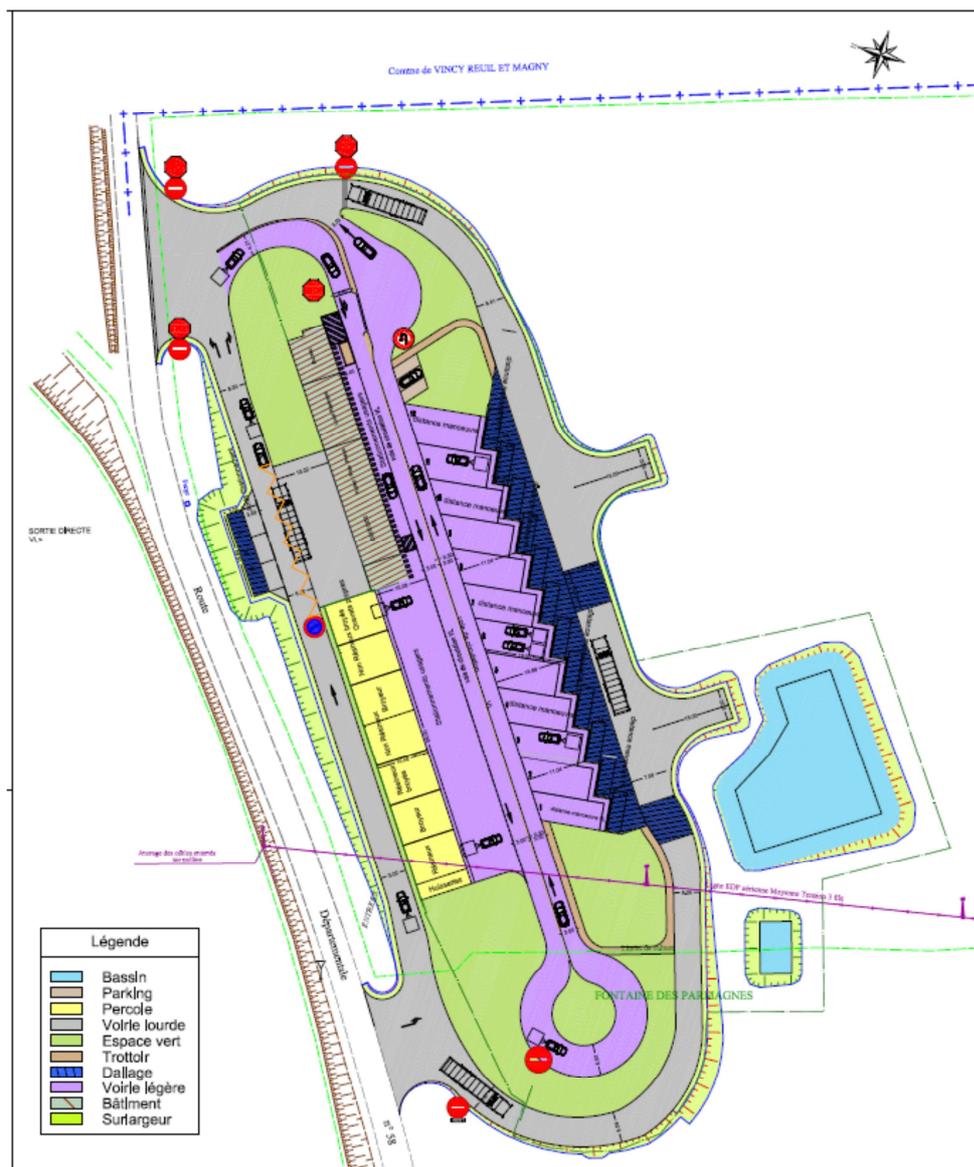
Le début des travaux est prévu à l'automne 2019.

Les coûts estimatifs, dont une partie a déjà été engagée (études et maîtrise d'œuvre notamment) sont précisés dans le tableau ci-dessous

| | Montant HT | Montant TTC |
|---|-----------------------|----------------------|
| coûts relatifs aux études et expertises | 37 982,00€ | 45 578,40€ |
| coûts d'études et de maîtrise d'œuvre | 39 953,31€ | 47 943,97€ |
| coûts de travaux | 1 387 532,64 € | 1 665 039,17 € |
| TOTAL | 1 465 467,95 € | 1 758561.54 € |

Figure 14 : Récapitulatif des coûts relatifs à la nouvelle déchetterie de Montcornet

Une demande de subvention API (Aisne Partenariat Investissements) va être déposée en 2019, pour une subvention à hauteur de 20%. Une subvention DETR/DSIL sera également sollicitée, correspondant à 50% du coût total.



Marchés déchetteries

Les marchés de déchetteries arrivant à échéance le 28 février 2019, un travail sur le renouvellement de ces marchés a été conduit sur l'année 2018. Le Dossier de Consultation des Entreprises a été publié fin 2018 pour une date limite de dépôt des offres le 18 janvier 2019. Ce marché sera passé pour une période de 5 ans et inclura des évolutions potentielles que pourrait générer la nouvelle déchetterie de Montcornet tels que

- Le traitement du plâtre
- Le traitement des huisseries
- Le traitement des déchets verts hors tontes si une filière de valorisation des tontes se développe localement (co-compostage ou méthanisation)
- L'arrêt du traitement des cartons par un prestataire si la CCPT décide de s'équiper d'une presse à cartons

3. PREVENTION

La réduction des déchets est depuis longtemps une ambition majeure sur le territoire, et s'est traduite par l'engagement de la CCPT dans divers programmes de prévention des déchets. Depuis juillet 2016, elle est lauréate de l'appel à projet TZDZG (Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage). En 2018, diverses actions ont été menées dans ce cadre.

Page Facebook

Une page Facebook « Portes de Thiérache Zéro Déchet » a été créée le 10 février 2017. Sur cette page, sont diffusés divers informations, articles, vidéos, événements, etc. sur la prévention des déchets. Le thème des publications correspond aux actions menées par la CCPT. Les publications se font en moyenne 2 fois par semaine.

Newsletter

Les actualités les plus importantes sont diffusées par le biais de la newsletter Déchets, il s'agit principalement des événements organisés sur le territoire ou d'informations sur la collecte et les déchetteries impactant directement les usagers

Sensibilisation à l'utilisation de l'eau du robinet

La CCPT a participé à plusieurs événements en 2018 où les chargées de mission ZDZG ont tenu un « bar à eaux ». Il s'agit de reconnaître l'eau du robinet entre plusieurs autres eaux en bouteille. Le but est d'inciter les habitants à boire de l'eau du robinet afin de diminuer le nombre de bouteilles plastiques jetées. La CCPT peut également mettre à disposition des gobelets réutilisables pour les manifestations afin de lutter contre la vaisselle jetable. Ces gobelets affichent également un message de sensibilisation incitant à boire l'eau du robinet.

Sensibilisation des usagés

La CCPT a sensibilisé tout au long de l'année 2018 un public large, varié et nombreux. Ont bénéficiés d'animations les enfants du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), les écoliers et enfants d'accueil de loisirs, les collégiens mais également les plus grands avec les résidents de l'établissement Hélisende à Rozoy-sur-Serre. Certaines animations étaient ouvertes à tous, comme l'intervention sur le thème des biodéchets lors de la Foire de Montcornet.

Ces sensibilisations portent sur différents sujets, comme les consignes de tri, la pollution des eaux par les déchets, le recyclage, le gaspillage alimentaire, les circuits courts, le compostage, le réemploi, ...

Compostage

Le compostage est un enjeu majeur dans la réduction des ordures ménagères. Engagée dans la promotion du compostage individuel depuis 2003, la CCPT propose l'achat de composteurs de 420L en plastique pour les habitants du territoire. La CCPT cherche aussi à développer le compostage partagé, en pied d'immeuble, pour permettre aux habitants de résidences de composter. Plusieurs projets sont actuellement en cours de déploiement, en partenariat avec les bailleurs sociaux et les mairies. La CCPT a également proposé à l'ensemble des communes du territoire des composteurs pour les cimetières. Huit communes ont répondu favorablement et seront équipées début 2019.

Défi Famille Zéro Déchet

Aurore du Renard'eau a lancé en 2018 le défi « famille zéro déchet ». L'objectif de ce défi est de proposer des actions aux familles inscrites permettant de diminuer le poids de leur poubelle. Des pesées sont effectuées en début de démarche puis à la fin afin de quantifier l'évolution. La CCPT s'est associée à cette démarche, elle a fourni des kits de démarrage (sacs réutilisables, gourdes, composteurs,...) et anime certains ateliers destinés aux familles inscrites à ce défi (compostage et réemploi de meubles à venir en 2019).

Dépôts sauvages

La CCPT continue ses actions pour lutter contre les dépôts sauvages qui envahissent routes et sentiers. Pour rappel, le maire est habilité à intervenir à l'encontre de tout dépôt non autorisé de déchets (gravats, bois, ferrailles..) situé sur tout terrain public ou privé, même clôturé si ce dépôt présente des conséquences dommageables pour la santé ou l'environnement. De plus, si l'abandon de déchets est commis avec un véhicule, c'est généralement le cas, l'infraction peut être réprimée par des dispositions beaucoup plus sévères. Un mémo sur la gestion des dépôts sauvages a été envoyé à l'ensemble des maires en novembre 2018.

Prévention des déchets des entreprises

Des actions de prévention des déchets sont également menées à destination des entreprises. La CCPT a donc choisi de s'associer aux chambres consulaires de commerces et des métiers de l'artisanat pour travailler sur des thématiques environnementales avec une vingtaine d'entreprises et

commerces du territoire. Il s'agit d'établir des diagnostics sur des points particuliers, comme les consommations énergétiques et d'eau ou la production de déchets et de trouver les leviers adéquats pour réduire l'impact environnemental de l'entreprise et ainsi faire baisser ses coûts.

Zone de réemploi

Une zone de réemploi a été inaugurée en juin 2018 sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre. L'objectif de cette zone est de donner une seconde vie aux objets, en permettant aux usagers d'y déposer les objets, en bon état, dont ils ne se servent plus, et de récupérer des objets qui peuvent leurs être utiles. La CCPT a organisé à l'occasion de l'inauguration de la zone, un atelier de relooking de meubles fait par une professionnelle, permettant ainsi de montrer comment mettre à son goût un meuble en le travaillant de façon simple.

L'ensemble de ces actions peuvent être menées principalement grâce au programme zéro déchet zéro gaspillage par le biais duquel la CCPT perçoit un financement de l'ADEME, à la fois pour le financement des postes (1,5 ETP) et pour mener les actions.

Tarification incitative

Une réflexion est engagée depuis octobre 2017 autour de la tarification incitative. Une étude préalable a été réalisée en interne ; l'objectif était de choisir les modalités de cette nouvelle tarification avant de s'engager dans une étude complémentaire plus approfondie à réaliser par un bureau d'étude.

La commission Déchets s'est réunie à plusieurs reprises afin de travailler sur ce sujet. Les élus ont choisi unanimement que dans le cas d'une tarification incitative il s'agirait d'une TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) à la levée avec des bacs de regroupement pour l'habitat collectif. L'étude préalable a été présentée en avril 2018 en commission Déchets puis en conseil communautaire.

Une demande de subvention ADEME à hauteur de 70% pour une enveloppe totale de 40 000€ a été déposée en juillet 2018.

La consultation des entreprises pour la réalisation de l'étude complémentaire a été lancée en octobre 2018. Le choix du bureau d'études ainsi que le démarrage de cette étude auront lieu début 2019. L'étude sera menée courant 2019.

4. COUTS

Dépenses d'investissement

Déchetterie de Montcornet

Sur la déchetterie de Montcornet, les dépenses d'investissement sont liées à la construction de la nouvelle déchetterie.

| Tiers | Objet | Montant HT | Montant TTC |
|--------------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Anetame Ingénierie | AMO déchetterie Montcornet | 12330,00€ | 14796,00€ |
| Geotec | Etude géotechnique | 4700,00€ | 5640,00€ |
| Verdi | MO déchetterie Montcornet | 6363,78€ | 7636,54€ |
| Altaneo | Architecte déchetterie Montcornet | 8788,50€ | 10546,20€ |
| Total | | 32182,28 | 38618,74 |

Figure 16 : Dépenses d'investissement sur la déchetterie de Montcornet

Déchetterie de Rozoy-sur-Serre

Sur la déchetterie de Rozoy, les dépenses d'investissement de l'année 2018 concernent la mise aux normes de la déchetterie et les dépenses liées à l'incendie du conteneur à DDS.

| Tiers | Objet | Montant HT | Montant TTC |
|---------------------|---|----------------|----------------|
| PEPINIERE ST MARTIN | Plantation haie défensive | 1987,84€ | 2276,21€ |
| Serisign | Panneaux mise aux normes - réserve incendie | 125,00€ | 150,00€ |
| Frenehard | Mise aux normes déchetterie Rozoy | 17847,00€ | 21416,40€ |
| DUPONT Didier | Alimentation électrique du bungalow DMS | 1434,00€ | 1720,80€ |
| Serisign | Panneaux mise aux normes - interdictions | 141,66€ | 169,99€ |
| AGEC | Conteneur de stockage DMS | 10140,00€ | 12168,00€ |
| Total | | 31675,5 | 37901,4 |

Figure 17 : Dépenses d'investissement sur la déchetterie de Rozoy

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux 3 missions du service Déchets : la collecte sélective, les déchetteries et la prévention des déchets.

Collecte sélective

Les dépenses liées à la collecte sélective sont relativement stable par rapport à 2017 (+1,7%). Cependant, une hausse de ces coûts est attendue pour 2019, dûe au renouvellement du marché de collecte en porte à porte, sur lequel nous avons eu très peu d'offres, et celles reçues proposaient des prix plus élevés que nos prix actuels.

| | Objet | Coût HT | Coût TTC |
|-----------------|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Collecte en AV | Collecte des Bornes à verre | 1 950,00 € | 2 145,00 € |
| Collecte en PAP | Coût collecte | 291 140,33 € | 320 254,36 € |
| | Coût traitement OM + refus de tri | 124 272,52 € | 136 699,78 € |
| | Coût tri | 70 103,01 € | 77 113,31 € |
| | Total général | 487 465,86 € | 536 212,45 € |

Figure 18 : Dépenses liées à la collecte sélective

Déchetteries

Sur les déchetteries, l'augmentation du coût par rapport à 2017 est de 3%. De même que pour la collecte sélective, une augmentation du coût est attendue pour 2019, notamment sur les déchets non dangereux. De plus, dans le prochain marché la fourniture des bennes a été demandée. Jusqu'à présent, la CCPT utilisait en grande partie ses propres bennes, cependant la plupart sont en très mauvais état et ne peuvent plus être utilisées pour des questions de sécurité.

- Déchets dangereux

| Étiquettes de lignes | chantier d'insertion | incendie rozoy | montcornet | piscine | rozoy | station épuration montcornet | Total HT | Total TTC |
|---|----------------------|----------------|------------|---------|-------|------------------------------|----------|-----------|
| Aérosols | | | 289,8 | | 30,6 | | 320,4 | 352,44 |
| Base | | | 120,6 | | 54 | | 174,6 | 192,06 |
| Bidons d'huile vides | | | 725,6 | 100,8 | 432 | 288,8 | 1547,2 | 1701,92 |
| Conso. informatiques | | | 85,15 | | 31,2 | | 116,35 | 127,99 |
| Eaux d'extinction pompier | | 1510,4 | | | | | 1510,4 | 1661,44 |
| Eaux souillées de peinture | 458,32 | | | | | | 458,32 | 504,152 |
| Emballages et matériaux souillés brûlés | | 1109,2 | | | | | 1109,2 | 1220,12 |
| Huile de vidange | | | 270 | | 135 | | 405 | 445,5 |
| Partie solide en vrac | | 324 | | | | | 324 | 356,4 |
| Pâteux | | | 267,3 | | 84,15 | | 351,45 | 386,60 |

| | | | | | | | | |
|-------------------------|---------------|---------------|----------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|-----------------|
| Produits non identifiés | | | 6540 | | 3904 | | 10444 | 11488,4 |
| Radiographies | | | 15,6 | | 20,15 | | 35,75 | 39,33 |
| Solvants | | | 29,9 | | 32,5 | | 62,4 | 68,64 |
| Total général | 458,32 | 2943,6 | 8343,95 | 100,8 | 4723,6 | 288,8 | 16859,07 | 18544,98 |

Figure 19 : Déchets de déchetteries – déchets dangereux

- Déchets non dangereux

| Déchetterie | Coût transport | Coût traitement | Location benne | Total HT | Total TTC |
|----------------------|--------------------|--------------------|-------------------|---------------------|---------------------|
| montcornet | 27 916,22 € | 36 885,84 € | 2 160,00 € | 66 962,06 € | 73 658,26 € |
| rozoy | 15 707,90 € | 23 504,28 € | | 39 212,18 € | 43 133,40 € |
| Total général | 43 624,12 € | 60 390,12 € | 2 160,00 € | 106 174,24 € | 116 791,66 € |

Figure 20 : Dépenses de déchetteries – déchets non dangereux

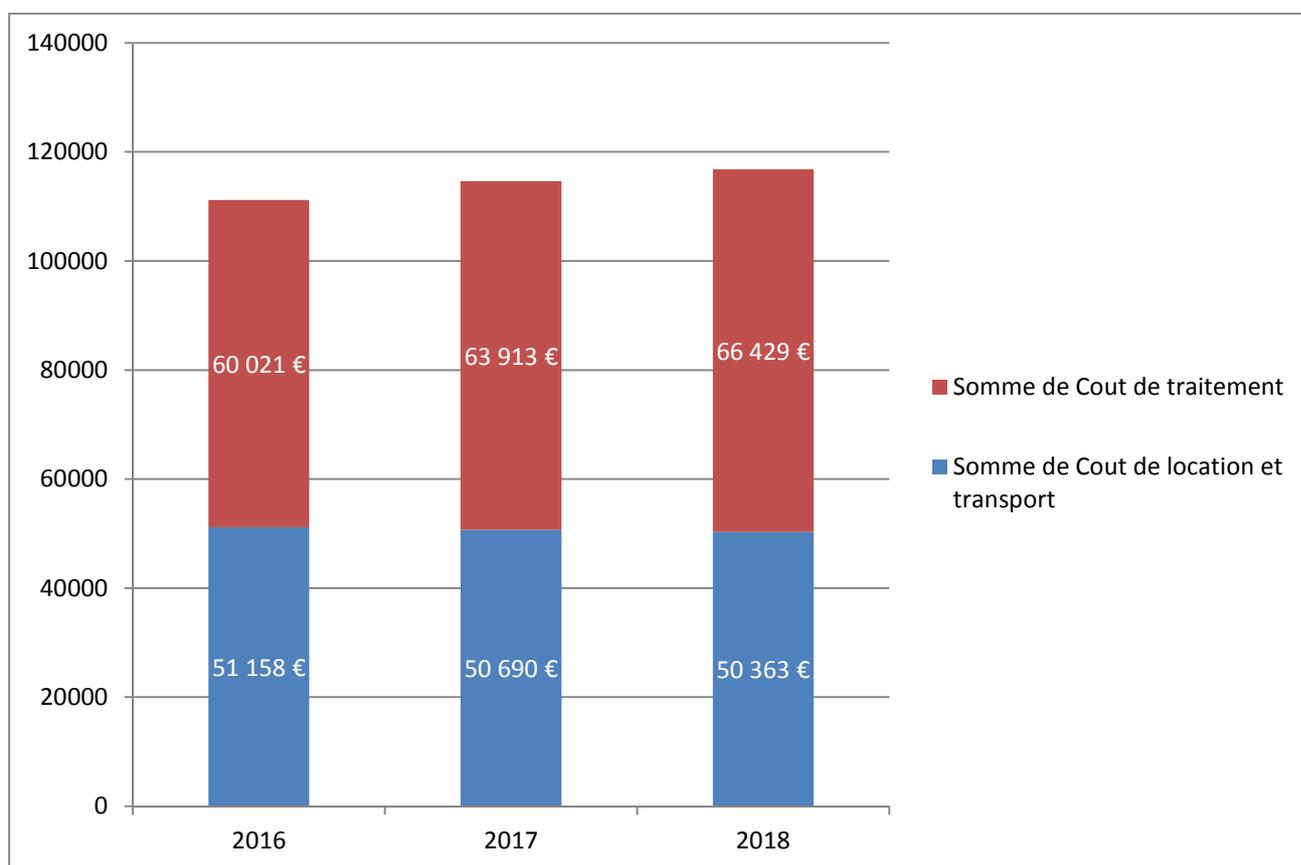


Figure 21 : Evolution des coûts de transport et traitement des déchets non dangereux de déchetteries

On constate que ce sont les coûts de traitement qui augmentent depuis 2016 et non les coûts de transport. Concernant les coûts de transport, les gardiens de déchetteries optimisent les rotations de bennes ce qui permet de stabiliser les coûts. L'augmentation des tonnages et la révision des prix de traitement entraînent inévitablement une hausse des coûts de traitement.

- Autres charges de déchetteries

| Objet | Montant HT | Montant TTC |
|--|----------------|----------------|
| Analyses | 884,77 | 1061,72 |
| Eau et assainissement | 313,57 | 322,12 |
| Electricité déchetteries | 1493,24 | 1791,89 |
| Maintenance extincteurs déchetteries | 33,8 | 40,56 |
| Réparations suite incendie | 3017 | 3620,4 |
| Matériel (piles, cadenas, grillage, souffleurs...) | 587,5 | 705 |
| Téléphone déchetteries | 596,72 | 716,06 |
| EPI | 334,55 | 401,46 |
| Total général | 7261,15 | 8659,22 |

Figure 22 : Autres charges de déchetteries

Prévention

Les charges de prévention sont liées à la mise en place des actions du programme zéro déchet zéro gaspillage. Ce programme se terminera en juillet 2019.

| Objet | Montant HT | Montant TTC |
|---|-----------------|-----------------|
| Abonnements magazines | 509 | 519,69 |
| Accompagnement des professionnels en partenariat avec la CCI/CMA | 2220 | 2220 |
| Ateliers, spectacles, animations | 5555,29 | 6177,9 |
| Zone réemploi Rozoy (zone + inauguration) | 449,64 | 515,67 |
| Station de lavage pinceau | 2829 | 3394,8 |
| Matériel (Boîtes de stockage, lave vaisselle, livres, corbeilles,...) | 2175,34 | 2460,48 |
| Défi famille zéro déchet | 307,85 | 369,42 |
| Autre (frais de déplacement, cartes de visites,...) | 544,22 | 551,48 |
| Total général | 14590,34 | 16209,44 |

Figure 23 : Coûts relatifs au ZDZG

Autres

| Objet | Montant HT | Montant TTC |
|-----------------------|------------|-------------|
| Publications marchés | 990 | 1188 |
| Frais de déplacements | 10,25 | 10,25 |
| Abonnement portable | 108,22 | 129,864 |

| | | |
|-------------------|----------------|-----------------|
| Visites médicales | 60 | 60 |
| Total | 1168,47 | 1388,114 |

Figure 24 : Autres coûts

Recettes soutiens et reprise matériaux

| Tiers | Rachat |
|-------------------------|-------------------|
| OI MANUFACTURING FRANCE | 9251,64 € |
| VALORPLAST | 2515,27 € |
| Recyclage des Vallées | 37878,10 € |
| ARCELOR Mittal France | 869,19 € |
| Total général | 50514,20 € |

Figure 25 : Recettes liées aux rachats de matériaux (collecte sélective et déchetteries)

| Tiers | Soutien |
|----------------------|--------------------|
| CITEO | 89625,33 € |
| Eco TLC | 724,60 € |
| OCAD3E | 4808,46 € |
| ECODDS | 1624,00 € |
| ECO-MOBILIER | 7245,15 € |
| Total général | 104027,54 € |

Figure 26 : Recettes liées aux soutiens des éco-organismes

Total

| | Dépenses TTC | Recettes |
|---|---------------------|---------------------|
| Investissements | 76 520,14 € | |
| FCTVA | | 12 552,36 € |
| DSIL | | 11 855,00 € |
| Remboursement Assurance | | 25 146,75 € |
| Collecte sélective | 536 212,45 € | |
| Déchetteries - collecte et traitement déchets non dangereux | 116 791,66 € | |
| Déchetteries - collecte et traitement déchets dangereux | 18 544,98 € | |
| Déchetteries - autre | 8 659,22 € | |
| ZDZG | 16 209,44 € | |
| Subvention ZDZG | | 42 638,16 € |
| Autres dépenses | 1 388,11 € | |
| Rachats matériaux | | 50 514,20 € |
| Soutiens éco-organismes | | 104 027,54 € |
| Charges de personnel | 98 235,68 € | |
| Aides personnel | | 9 581,57 € |
| Prêts gobelets | | 108,00 € |
| Ventes composteurs | | 270,00 € |
| Total | 872 561,68 € | 256 693,58 € |

| Coût global du Service Déchets | 615 868,09 € | | Pourcentage |
|---------------------------------------|---------------------|--------------|--------------------|
| TEOM | | 500 758,00 € | 81,31% |
| Reste à charge BP | 115 110,09 € | | 18,69% |

Figure 27 : Synthèse du coût total du service Déchets

Afin que le coût du service soit couvert par la TEOM, il faudrait que le taux de TEOM soit à 12,2%. Pour l'année 2018, une augmentation du taux de TEOM à 10% a été votée. Il est proposé d'augmenter de nouveau le taux de TEOM pour l'année 2019, à 11%. Il est important que le budget Déchets soit équilibré avant un potentiel passage en TEOMi, afin que les habitants aient un intérêt économique au tri.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|---|----|
| Figure 1 : carte du territoire de la CCPT | 3 |
| Figure 2 : schéma explicatif de la collecte en PAP | 5 |
| Figure 3 : Tableau de l'évolution des OMR collectées de 2016 à 2019..... | 5 |
| Figure 4 : Tableau des OMA collectées de 2016 à 2019..... | 6 |
| Figure 5 : Tableau des tonnages de verre collectés | 7 |
| Figure 6 : Horaires d'été des déchetteries | 8 |
| Figure 7 : Horaires d'hiver des déchetteries | 8 |
| Figure 8 : Répartition des tonnages par flux et par déchetterie | 9 |
| Figure 9 : Evolution des tonnages collectés en déchetterie..... | 9 |
| Figure 10 : Répartition des tonnages et des coûts des différents flux de déchets | 10 |
| Figure 11 : Répartition des coûts des différents flux de déchets..... | 11 |
| Figure 12 : Evolution de la production de DMA | 12 |
| Figure 13 : Etat des dépenses suite à l'incendie sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre | 13 |
| Figure 14 : Récapitulatif des coûts relatifs à la nouvelle déchetterie de Montcornet..... | 14 |
| Figure 15 : Plan de la future déchetterie de Montcornet | 15 |
| Figure 16 : Dépenses d'investissement sur la déchetterie de Montcornet | 19 |
| Figure 17 : Dépenses d'investissement sur la déchetterie de Rozoy | 19 |
| Figure 18 : Dépenses liées à la collecte sélective..... | 20 |
| Figure 19 : Déchets de déchetteries – déchets dangereux..... | 21 |
| Figure 20 : Dépenses de déchetteries – déchets non dangereux | 21 |
| Figure 21 : Evolution des coûts de transport et traitement des déchets non dangereux de déchetteries..... | 21 |
| Figure 22 : Autres charges de déchetteries..... | 22 |
| Figure 23 : Coûts relatifs au ZDZG | 22 |
| Figure 24 : Autres coûts..... | 23 |
| Figure 25 : Recettes liées aux rachats de matériaux (collecte sélective et déchetteries) | 23 |
| Figure 26 : Recettes liées aux soutiens des éco-organismes | 23 |
| Figure 27 : Synthèse du coût total du service Déchets | 24 |